

NOTIFICATION DE LA VALIDATION POUR LE DIPLÔME DE MASTER

En application des dispositions prévues par le Code de l'Éducation : Articles L613-3 à L613-6, articles R613-37 à R613-32, articles D613-38 à D613-50

Intitulé complet du diplôme :

(préciser les langues A et B pour LEA) _____

Numéro étudiant UT2J (le cas échéant) : / / / / / / / / / /

Mme M. **NOM :** _____ **Prénom :** _____ **Date de naissance :** ___ / ___ / _____

LE JURY ACCORDE UNE VALIDATION EN :

MASTER 1

MASTER 2

LE CAS ÉCHÉANT, COCHER LE(S) SEMESTRE(S) VALIDÉ(S) :

Pour chaque semestre, si le jury n'en accorde pas la validation totale, préciser le détail des U.E. validées :

MASTER 1

		Note /20
<input type="checkbox"/>	Semestre 7	
Codes des UE validées :		
Nombre d'UE validées :		

MASTER 2

		Note /20
<input type="checkbox"/>	Semestre 9	
Codes des UE validées :		
Nombre d'UE validées :		

Note /20

		Note /20
<input type="checkbox"/>	Semestre 8	
Codes des UE validées :		
Nombre d'UE validées :		

Note /20

		Note /20
<input type="checkbox"/>	Semestre 10	
Codes des UE validées :		
Nombre d'UE validées :		

Remarques, précisions ou recommandations :

.....
.....

LE JURY N'ACCORDE PAS DE VALIDATION

La présente notification n'est valable que pour l'année universitaire indiquée sur celle-ci et **doit être renouvelée si le candidat ne s'est pas inscrit au titre de ladite année. Une inscription est nécessaire pour faire reconnaître la validation accordée** (même en cas de validation totale du diplôme). La notification doit être présentée au moment de l'inscription à l'Université Toulouse – Jean Jaurès. À titre de recours, le candidat peut saisir le président du Jury VES en vue d'une audition, dans les 8 jours suivant la date de remise de la notification.

A Toulouse, le ___ / ___ / _____

*Signature du Président du Jury de Validation des Etudes Supérieures
et Cachet du département*